

Compte-rendu Conseil Municipal du 23 octobre 2021.

Présents : Benoit Olive, Nathalie Cervello, Didier Alary, Pierrick Salamero-Julia, Dominique Lance.

Ouverture de la séance à 18h00 par Benoît Olive - Dominique Lance est le secrétaire de séance.

Traitement des Délibérations mises à l'ordre du jour :

❖ **Délibération pour l'élection d'un adjoint au maire suite à la démission du 1^{er} adjoint, M. Philippe Torres.**

Dominique Lance élu à l'unanimité.

❖ **Délibération pour la réévaluation du versement des indemnités de fonction au maire suite à la démission du 1^{er} adjoint, M. Philippe Torres et de M. Patrick Dulcet, conseiller municipal.**

18% soit +1% - Indice 1027

❖ **Délibération pour la réévaluation du versement des indemnités de fonction aux adjoints suite à la démission du 1^{er} adjoint, M. Philippe Torres et de M. Patrick Dulcet, conseiller municipal.**

7,6% soit +1% - Indice 1027

❖ **Délibération pour la réévaluation du versement des indemnités de fonction aux conseillers municipaux non titulaires de délégations suite à la démission du 1^{er} adjoint, M. Philippe Torres et de M. Patrick Dulcet, conseiller municipal.**

4,5% soit +1% - Indice 1027

❖ **Délibération pour le passage de la nomenclature M14 à la M57 (budget de la commune).**

A la demande de la DGFIP, il s'agit de valider une nouvelle nomenclature de comptabilité.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour la clôture du budget annexe M40 (budget photovoltaïque)**

Budget 2022 → Année « blanche ».

Budget 2023 → 24 512,80€ seront prélevés en fonctionnement sur le budget général.

32 249,95€ seront prélevés en investissement sur le budget général.

La clôture de ce budget aura donc un impact relativement important sur la capacité d'investissement de la commune lors de l'année 2023.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour la désignation d'un délégué titulaire à l'ATD (Agence Technique Départementale) suite à la démission de M. Philippe Torres.**

Benoit Olive est nommé délégué titulaire à l'ATD.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour la désignation d'un délégué suppléant à la CLECT suite à la démission de M. Philippe Torres.**

Dominique Lance est nommé délégué suppléant à la CLECT.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) → Commission administrative qui recherche l'équilibre financier entre la Communauté de commune et la commune lors des transferts de compétences entre les deux organismes.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour le devis City Stade.**

Montant du devis = 27 500€ HT / 33 000€ TTC - TVA récupérable en 2024

Ce nouvel aménagement sportif et ludique sera installé courant novembre/décembre sur notre commune.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour le devis des travaux « voirie Roquefort ».**

Création d'un caniveau rue d'Hyères des Faures. 8590€ HT / 10308€ TTC - TVA récupérée en 2024.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Divers**

Moustiquaire de l'église : Fabrication et pose d'une moustiquaire roulante et cadre en bois pour la fenêtre de la sacristie de l'église. Montant du devis validé (Malcolm Hopcraft) = 320€.

Réseau téléphonique : Lors des pannes du réseau téléphonique, la mairie fait remonter l'information.

Malgré cela, chacun d'entre nous doit appeler directement son opérateur pour lui signaler la panne. Cela reste le moyen le plus efficace de motiver une intervention.

Lorsque la panne est réparée, n'hésitez pas à rappeler l'opérateur pour lui demander une « ristourne » suite au désagrément occasionné.

ATTENTION : Durant ces périodes de panne, soyez vigilants quant à de possibles appels frauduleux de personnes se faisant passer pour vos opérateurs.

Convention de déneigement : Pour rappel, les personnes qui souhaiteraient en période hivernale voir déneiger, selon possibilités, leur passage privé par le chasse-neige communal (et uniquement par le chasse-neige) doivent contracter une convention de déneigement avec la commune – Document disponible à la mairie.

Cérémonie du 11 novembre :

09h45	Rendez-vous devant la mairie.
10h00 – 10h30	Cérémonie au monument aux morts.
10h30 – 11h30	Réunion publique d'échanges à la salle polyvalente - (Port du masque et Pass sanitaire obligatoires).
11h30	Apéritif offert à la population – (Pass sanitaire obligatoire)